



# RENTRÉE 2018 COLLÈGE

## Des conditions de travail critiques !

**Au niveau académique**, plus de 600 élèves seront accueillis à la rentrée 2018 avec 12 postes d'enseignement et d'éducation en moins, suivis de 9 postes d'administratifs! Cherchez l'erreur...

**En collège**, la hausse des effectifs entraîne une **suppression de 5,8 emplois d'enseignants**, confirmant ce que nous dénonçons à l'époque de la mise en place de la réforme du collège. Si pendant deux ans, des moyens supplémentaires ont été dégagés pour masquer l'objectif réel, celui-ci est désormais bien visible : cette réforme entraîne une réduction des moyens, une réduction de l'offre de formation, une réduction de l'ambition éducative. Ceci est d'autant plus douloureux que l'augmentation des IMP pour certains dispositifs montre bien que le ministère sait trouver des moyens supplémentaires lorsqu'il le souhaite.

**En lycée** une augmentation de 21,7 emplois apparaît, mais elle se fait au prix d'une répercussion sur les moyens de remplacement (**22 postes de remplacement seront supprimés**), alors que la situation de celui-ci est déjà particulièrement difficile. Les classes sont déjà surchargées, l'offre de formation baisse, à l'image de la suppression de nombreux enseignements d'exploration en latin et grec. L'effort fait pour le post-bac ne se traduit que par la création d'une cinquantaine places de BTS, bien loin des besoins réels de notre académie. Les perspectives sont loin d'être réjouissantes, alors que se profile une réforme du lycée dont l'objectif de réduction budgétaire semble être le principal, au détriment d'une véritable réflexion globale sur ce que doit être un véritable lycée pour toutes et tous.

### Une concurrence augmentée entre établissements et entre collègues

Les quelques assouplissements de la réforme du collège, s'ils peuvent sembler cosmétiques, entraînent tout de même un renforcement de l'autonomie des établissements et du poids des hiérarchies locales. Ce renforcement, en période de disette budgétaire, force les équipes à endosser la responsabilité des suppressions de postes et des dégradations de leurs conditions de travail : quel dispositif faudra-t-il fermer pour ouvrir une classe alors que les moyens n'ont pas été accordés entièrement ?

### Des disciplines

#### qui continuent d'être fragilisées

Le renvoi au local et à l'autonomie fragilise les disciplines les plus affaiblies par la réforme du collège : la possibilité d'augmenter ou non les volumes horaires en langue ancienne ou de recréer une bilangue ou une euro sans moyens supplémentaires engendre des conflits au sein des équipes et contribue à affaiblir un peu plus ces disciplines. Les collègues ont besoin de grilles horaires et de programmes cadrés nationalement et de moyens fléchés et non pas de partir au combat contre les autres pour savoir qui héritera d'une marge d'autonomie exsangue pour financer tel enseignement ou tels groupes.



## Pour faire entendre notre voix

**Tous en grève le 6 FÉVRIER**  
**Rassemblement à 10h30 à Blois**  
**Devant la préfecture.**

Plus d'informations sur notre site : <http://www.orleans.snes.edu/>



# RENTRÉE 2018 COLLÈGE

## Des conditions de travail critiques !

**Au niveau académique**, plus de 600 élèves seront accueillis à la rentrée 2018 avec 12 postes d'enseignement et d'éducation en moins, suivis de 9 postes d'administratifs! Cherchez l'erreur...

**En collège**, la hausse des effectifs entraîne une **suppression de 5,8 emplois d'enseignants**, confirmant ce que nous dénonçons à l'époque de la mise en place de la réforme du collège. Si pendant deux ans, des moyens supplémentaires ont été dégagés pour masquer l'objectif réel, celui-ci est désormais bien visible : cette réforme entraîne une réduction des moyens, une réduction de l'offre de formation, une réduction de l'ambition éducative. Ceci est d'autant plus douloureux que l'augmentation des IMP pour certains dispositifs montre bien que le ministère sait trouver des moyens supplémentaires lorsqu'il le souhaite.

**En lycée** une augmentation de 21,7 emplois apparaît, mais elle se fait au prix d'une répercussion sur les moyens de remplacement (**22 postes de remplacement seront supprimés**), alors que la situation de celui-ci est déjà particulièrement difficile. Les classes sont déjà surchargées, l'offre de formation baisse, à l'image de la suppression de nombreux enseignements d'exploration en latin et grec. L'effort fait pour le post-bac ne se traduit que par la création d'une cinquantaine places de BTS, bien loin des besoins réels de notre académie. Les perspectives sont loin d'être réjouissantes, alors que se profile une réforme du lycée dont l'objectif de réduction budgétaire semble être le principal, au détriment d'une véritable réflexion globale sur ce que doit être un véritable lycée pour toutes et tous.

### Une concurrence augmentée entre établissements et entre collègues

Les quelques assouplissements de la réforme du collège, s'ils peuvent sembler cosmétiques, entraînent tout de même un renforcement de l'autonomie des établissements et du poids des hiérarchies locales. Ce renforcement, en période de disette budgétaire, force les équipes à endosser la responsabilité des suppressions de postes et des dégradations de leurs conditions de travail : quel dispositif faudra-t-il fermer pour ouvrir une classe alors que les moyens n'ont pas été accordés entièrement ?

### Des disciplines

#### qui continuent d'être fragilisées

Le renvoi au local et à l'autonomie fragilise les disciplines les plus affaiblies par la réforme du collège : la possibilité d'augmenter ou non les volumes horaires en langue ancienne ou de recréer une bilangue ou une euro sans moyens supplémentaires engendre des conflits au sein des équipes et contribue à affaiblir un peu plus ces disciplines. Les collègues ont besoin de grilles horaires et de programmes cadrés nationalement et de moyens fléchés et non pas de partir au combat contre les autres pour savoir qui héritera d'une marge d'autonomie exsangue pour financer tel enseignement ou tels groupes.



## Pour faire entendre notre voix

**Tous en grève le 6 FÉVRIER**  
**Rassemblement à 10h30 à Blois**  
**Devant la préfecture.**

Plus d'informations sur notre site : <http://www.orleans.snes.edu/>

# RÉFORME DU BAC – RÉFORME DU LYCÉE

## Deux réformes pilotées

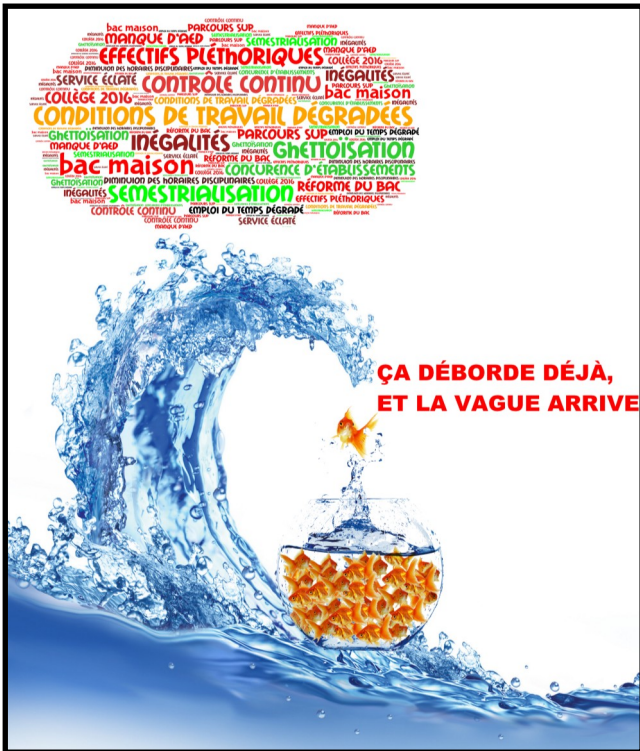
### BAC :

Augmentation du contrôle continu et 4 épreuves terminales :  
Baisse de la valeur du BAC et augmentation des pressions

### Lycée :

Semestrialisation, « apprendre bien une langue plutôt que mal deux langues », incertitudes sur le sort des options facultatives (arts, lettres classiques, LV3), diminution des horaires disciplinaires, aucune mention des dédoublements pourtant indispensables pour les élèves !

Les propositions du rapport Mathiot s'inscrivent clairement dans **une optique d'économie budgétaire**. Cela est parfaitement cohérent avec les déclarations de Jean-Michel Blanquer qui dit vouloir sortir de l'ère des créations de postes, privilégier le qualitatif au quantitatif. La réforme du bac et du lycée doivent s'inscrire dans cette perspective et **les pistes vont permettre de nombreuses suppressions de postes et la modification du statut des enseignants (annualisation)**



## Le SNES-FSU défend un autre projet pour le baccalauréat

### Ce qu'il faut maintenir :

- des épreuves terminales, nationales et anonymes, pour un bac premier grade universitaire ;
- des épreuves suffisamment nombreuses pour évaluer largement les enseignements ;
- une organisation du lycée en séries.

### Ce qu'il faut changer :

- les épreuves (contenu, durée, coefficients) doivent être revues pour être mieux adaptées à la cohérence de chaque série ;
- l'architecture de chaque série doit être repensée pour permettre une spécialisation plus progressive, qui n'enferme pas les élèves, et qui permette de combiner une culture commune large et une formation spécialisée rigoureuse ;
- les séries doivent être reconstruites également pour en finir avec l'hypertrophie de la série S, qui n'est satisfaisante pour personne !



**Pour faire entendre notre voix**  
**Tous en grève le 6 FEVRIER**  
**Rassemblement à 10h30 à Blois**  
**Devant la préfecture.**

Plus d'informations sur notre site : <http://www.orleans.snes.edu/>

# RÉFORME DU BAC – RÉFORME DU LYCÉE

## Deux réformes pilotées

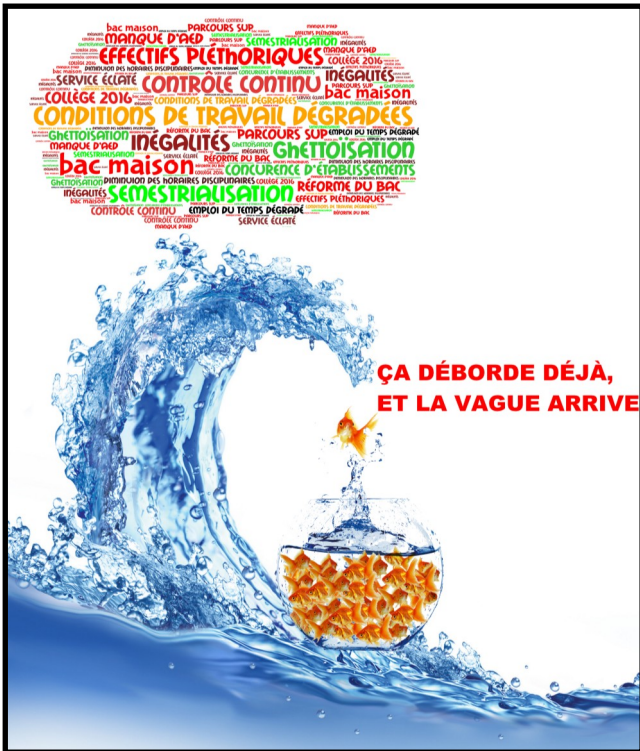
### BAC :

Augmentation du contrôle continu et 4 épreuves terminales :  
Baisse de la valeur du BAC et augmentation des pressions

### Lycée :

Semestrialisation, « apprendre bien une langue plutôt que mal deux langues », incertitudes sur le sort des options facultatives (arts, lettres classiques, LV3), diminution des horaires disciplinaires, aucune mention des dédoublements pourtant indispensables pour les élèves !

Les propositions du rapport Mathiot s'inscrivent clairement dans **une optique d'économie budgétaire**. Cela est parfaitement cohérent avec les déclarations de Jean-Michel Blanquer qui dit vouloir sortir de l'ère des créations de postes, privilégier le qualitatif au quantitatif. La réforme du bac et du lycée doivent s'inscrire dans cette perspective et **les pistes vont permettre de nombreuses suppressions de postes et la modification du statut des enseignants (annualisation)**



## Le SNES-FSU défend un autre projet pour le baccalauréat

### Ce qu'il faut maintenir :

- des épreuves terminales, nationales et anonymes, pour un bac premier grade universitaire ;
- des épreuves suffisamment nombreuses pour évaluer largement les enseignements ;
- une organisation du lycée en séries.

### Ce qu'il faut changer :

- les épreuves (contenu, durée, coefficients) doivent être revues pour être mieux adaptées à la cohérence de chaque série ;
- l'architecture de chaque série doit être repensée pour permettre une spécialisation plus progressive, qui n'enferme pas les élèves, et qui permette de combiner une culture commune large et une formation spécialisée rigoureuse ;
- les séries doivent être reconstruites également pour en finir avec l'hypertrophie de la série S, qui n'est satisfaisante pour personne !



**Pour faire entendre notre voix**  
**Tous en grève le 6 FEVRIER**  
**Rassemblement à 10h30 à Blois**  
**Devant la préfecture.**

Plus d'informations sur notre site : <http://www.orleans.snes.edu/>